

Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

34.345

Date du contrôle:

01/12/2023

Lieu du contrôle:

Rue Nicolas Arnold 7 4800 Verviers Belgique

Agent-visiteur:

Beyazit Bilgic

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

Date d'émission:

V1 01/12/2023 17:50:24

Prochaine visite avant le:

01/12/2024

Testeur d'installation:

TI-003/5128072

Donneur d'ordre

Nom

Ekilibre

Adresse

Avenue du Chêne 177, 4802 Heusy, Belgique

Email

melanie@ekilibre.be

Base(s) réglementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Données générales

Adresse de l'installation

Rue Nicolas Arnold 7 4800 Verviers Belgique

Type de locaux

Maison MAISON 7

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

.

Adresse du propriétaire

Rue Nicolas Arnold 7 4800 Verviers Belgique

Installateur

Données du raccordement

GRD

Numéro de compteur

14697315140

Code EAN

VFVB 4X10

Liaison compteur-tableau

3 x 230 V

Tension de service

40 A 3P

Protection générale

Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Contrôles

Schémas/plans	Liaisons équipotentielles	Fondations	Installation électrique
		avant 81	après 81
Description de l'installation			T 1 DISJ T2 / CHAUFFAGE ELEC DISJ
Nombre de tableaux	2		
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A		
Test BP du DDR	NOK		
ΔIn	NOK		
Contrôle de l'état	NOK		
Matériel fixe	NOK		
Protection contre les contacts directs	NOK		
Protection contre les contacts indirects	OK		
Protection contre les surintensités	OK		
Prise de terre	Autre		
Résistance de terre (Ω)	0		
Isolement (MΩ)	0		

Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

Conclusions

CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
La valeur de la résistance de ce circuit (TBT) est insuffisante, celle-ci doit être au minimum de 250.000 Ohms.	L1: 6.4.5.1.; L3: 6.4.5.2.
Réaliser une prise de terre conforme aux prescriptions.	L1: 4.2.3.; 5.4.2.; 5.4.3.
Le dispositif de coupure (barrette de sectionnement) doit être placé dans un endroit aisément accessible.	L1: 5.1.5.; 4.2.3.3.; 5.4.2.1.; L3: 5.1.5.
Réaliser les liaisons équipotentielle principales et leurs connexions.	L1: 4.2.3.2.; 4.2.3.4.; 5.4.4.1.; L3: 4.2.3.2.; 4.2.3.4.; 5.4.4.1.
Réaliser les liaisons équipotentielle principales par des conducteurs isolés vert/jaune de section minimum 6 mm ² .	L1: 5.1.6.2.; 5.4.4.1.; L3: 5.1.6.2.; 5.4.4.1.
Réaliser la (les) liaison(s) équipotentielle(s) supplémentaire(s) dans la salle de bains / douche(s).	L1: 7.1.4.4.
Réaliser la (les) liaison(s) équipotentielle(s) supplémentaire(s) par conducteur(s) isolé(s) vert/jaune de section minimum de 4 mm ² (ou 2,5 mm ² sous tube).	L1: 5.1.6.2.; 5.4.4.2.; L3: 5.1.6.2.; 5.4.4.2.
Assurer la continuité de la liaison équipotentielle.	L1: 5.4.4.; L3: 5.4.4.
Prévoir un interrupteur différentiel général, muni d'un dispositif de plombage, à l'origine de l'installation.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir un interrupteur différentiel général d'une intensité nominale (In) de 40A minimum et de sensibilité de 300 mA maximum.	L1: 4.2.4.3.; 5.3.5.1.
Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour la (les) salle(s) de bain.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.

Libellé	Photo
---------	-------